

Trois-Rivieres Un lieu de passage

Sylvie Savoie

Number 62, Summer 2000

Voyage aux origines de la Nouvelle-France

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/8504ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

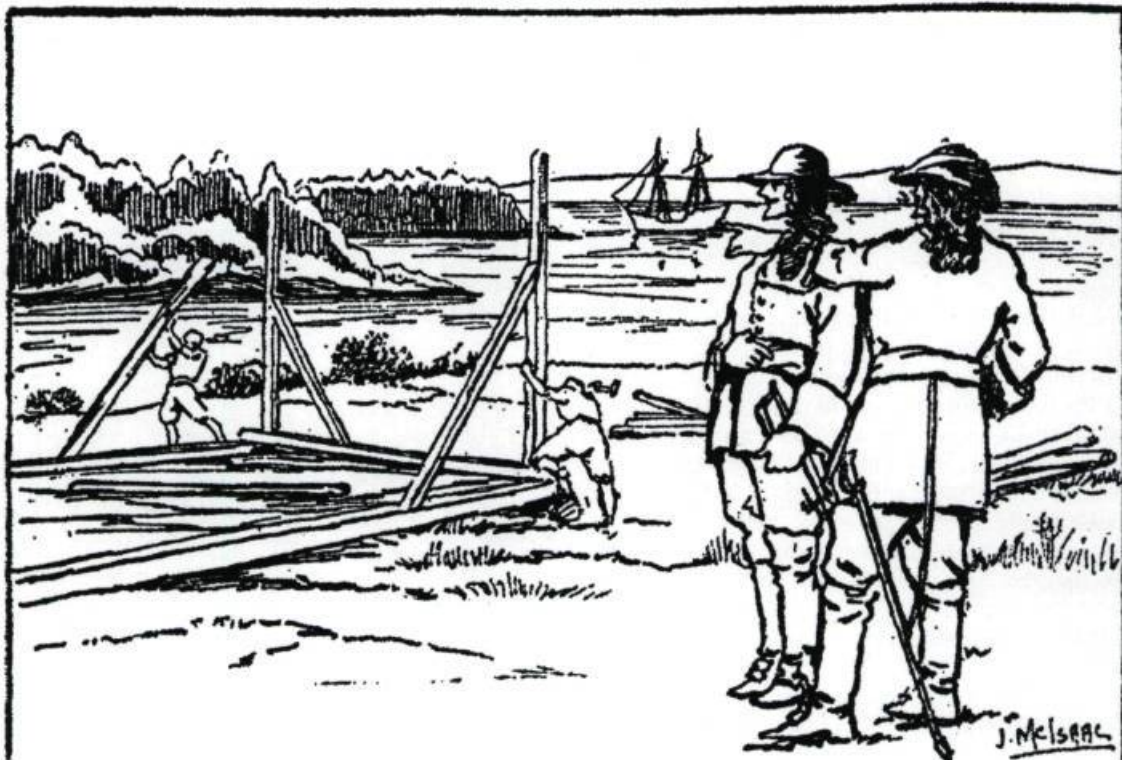
0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Savoie, S. (2000). Trois-Rivieres : un lieu de passage. *Cap-aux-Diamants*, (62), 32–35.



Trois-Rivières : un lieu de passage

PAR SYLVIE SAVOIE

Située au confluent de la Saint-Maurice et du Saint-Laurent, Trois-Rivières est une petite ville coloniale qui, durant tout le Régime français, reste un lieu de passage, un poste de relais sur la route entre Québec, capitale administrative de la Nouvelle-France, et Montréal, porte d'entrée des Pays-d'en-Haut.

UN LIEU DE RENDEZ-VOUS

Dès 1535, Jacques Cartier avait reconnu ce site sur la route du retour. Et, bien avant sa fondation officielle, cet endroit était déjà connu comme poste de traite. Samuel de Champlain nous apprend qu'en 1599, le marchand François Gragé Du Pont se rendait «aux trois rivières pour trouver les Sauvages afin de traiter avec eux». Le toponyme Trois-Rivières, consigné sur la carte de Levasseur (1601), tire son origine du fait que la rivière Saint-Maurice, entrecoupée par des îles, donne l'impression de former trois rivières. Lieu de rendez-vous des nations alliées aux Français, une première grande assemblée tenue dans la colonie, en 1624, y réunit des Hurons, des Algon-

quins, des Montagnais, des Nipissiriens et des Iroquois pour des négociations de paix. Point traditionnel de rencontre, le site aurait accueilli un village autochtone fortifié avant que les Français ne s'y fixent définitivement, au début du XVII^e siècle. Dans sa *Relation* de 1634, le jésuite Paul Le Jeune mentionne que les Montagnais et les Algonquins, qui y étaient établis autrefois, l'auraient quitté à cause des attaques perpétrées par des Iroquois.

En 1603, les Montagnais, les Algonquins et les Malécites concluaient une première alliance militaire et commerciale avec les Français. En échange du droit de peupler le pays, Champlain leur offrait son aide militaire contre les Iroquois. Dans son œuvre *Des Sauvages*, parue en 1603, Champlain notait la position stratégique des Trois-Rivières pour la colonie autant du point de vue du commerce, de la défense que dans le domaine des alliances avec les autochtones. Il croyait que «l'habitation des Trois-Rivières serait un bien pour la liberté de quelques nations qui n'osent venir par là, à cause desdits Iroquois, leurs ennemis, qui tiennent toute ladite rivière de Canada bordée : mais étant habité, on pourrait rendre lesdits Iroquois et autres Sauvages

Le 4 juillet 1634, le sieur de Laviolette à la tête d'un groupe composé de missionnaires, d'artisans et de soldats aborde au site qui deviendra Trois-Rivières. Dessin de J. McIsaac. (Élie de Salvail. 366 anniversaires canadiens. Montréal, Les Frères des Écoles chrétiennes, 1930, p. 301).

amis; ou à tout le moins sous la faveur de ladite habitation, lesdits Sauvages viendraient librement sans crainte et danger, d'autant que ledit lieu des Trois-Rivières est un passage». Le projet se réalise 30 ans plus tard lors d'une rencontre entre les Algonquins de la région des Trois-Rivières et Champlain.

L'HABITATION DES TROIS-RIVIÈRES

Le 24 mai 1633, le chef algonquin Capitanal accompagne une délégation trifluvienne de dix-huit canots qui descendent le fleuve jusqu'à Québec. Champlain, redoutant qu'ils «passent aux Anglais», s'empresse de les rencontrer dans leurs cabanes. Par la voix du truchement Olivier, dont le discours est rapporté dans la *Relation* de 1634, il leur dit que «les Français les avaient toujours aimés et défendus, que lui les avait secourus en personne dans leurs guerres : qu'il avait grandement chéri le Père du Capitaine auquel il parlait [Capitanal]; lequel fut tué à ses côtés en un combat où lui-même fut blessé d'un coup de flèche». Champlain ajoute «qu'il était homme de parole» et qu'il avait prévu leur accorder «une habitation de Français en leur pays pour les défendre contre les incursions de leurs ennemis». Malheureusement, le projet avait été retardé lors de l'occupation de Québec par les frères Kirke, entre 1629 et 1632. Capitanal, qui mentionne ne pas se rappeler que les Algonquins aient demandé une telle habitation aux Trois-Rivières, est tout de même prêt à y accueillir les Français. Il dit à Champlain : «Tu seras toujours le bienvenu. [...] Quand tu viendras là-haut avec nous, tu trouveras la terre meilleure qu'ici. [...] En ce temps-là on ne nous soupçonnera plus d'aller voir ceux [les Anglais] qui ne vous aiment pas».



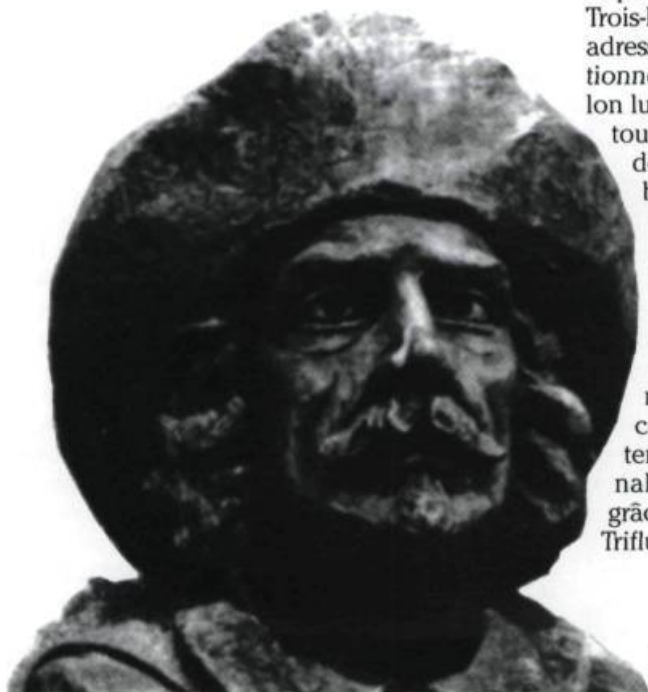
En juillet 1634, Champlain confie à l'officier La Violette, accompagné de missionnaires jésuites, le projet d'établir une *habitation* fortifiée aux Trois-Rivières. Un mois plus tard, dans une lettre adressée au cardinal Richelieu, Champlain mentionne que *l'habitation des Trois-Rivières* est, selon lui, «placé[e] en l'un des beaux endroits de tout ce pays, quinze lieues au-dessus de l'île de Richelieu, où la température de l'air est bien plus modérée, le terroir plus fertile, la pêche et la chasse plus abondantes qu'à Québec». L'installation européenne se concrétise entre 1634 et 1635, au moment où les quatorze premiers colons s'installent dans l'enceinte des Trois-Rivières. Le premier hivernement des habitants dans ce nouveau poste s'avère difficile. Le scorbut cause le décès de quelques colons et la faim tenaille les premiers occupants. On réussit finalement à remédier au manque de vivres grâce à l'aide d'un Amérindien qui montre aux Trifliviens à pêcher sous la glace.

UN AVANT-POSTE

Dès la construction du nouveau poste, les rencontres avec les Hurons, les Algonquins

Originaire de la Picardie, le jésuite Jacques Buteux s'installe à Trois-Rivières en 1634 et y demeure jusqu'à son assassinat par les Iroquois, en 1652. (*Nos Racines*, n° 8, p. 151).

Le sieur de Laviolette, fondateur de Trois-Rivières. Nous savons peu de choses sur ce personnage. Même son prénom ne nous est pas parvenu. Laviolette commanda le poste de Trois-Rivières, de sa fondation jusqu'en 1636. Il aurait quitté la colonie par la suite. Buste érigé par la ville de Trois-Rivières lors du tricentenaire de 1934. (Collection privée).



et les Montagnais s'y multiplient. Dans sa *Relation* de 1636, le jésuite Paul Le Jeune rapporte que «les Sauvages se plaisent davantage aux Trois-Rivières, que non pas à Kébec, aussi [y] font-ils plus souvent leur séjour, et en plus grand nombre». Loin d'oublier ses préoccupations relatives à l'évangélisation des Sauvages, le missionnaire ajoute qu'on y a baptisé davantage qu'à Québec. La situation géographique du comptoir commercial favorise la venue des Amérindiens, puisqu'elle leur permet d'éviter le fleuve Saint-Laurent

poste le plus avancé de la colonie en amont du fleuve. Point névralgique de la traite, de multiples altercations avec les Iroquois surviendront dans la région, particulièrement entre 1637 et 1665. Le contexte de l'époque, caractérisé par la concurrence dans la traite des fourrures, la pression exercée par les Iroquois sur les alliés des Français et la guerre de captifs à laquelle ils se livrent, avive les tensions entre les groupes. Les périodes d'accalmie succéderont aux périodes de guerre. Au début de juillet 1645, la conférence réunissant à Trois-Rivières les Français, leurs alliés et les Iroquois et donnant lieu à la signature d'un traité, n'empêche pas la reprise des conflits dès l'automne de 1647. Les habitants du bourg peu peuplé et mal fortifié subissent, comme le mentionne le gouverneur des Trois-Rivières Pierre Boucher, dans son *Histoire véritable et naturelle de la Nouvelle-France* (1664), «l'incertitude du temps causée par les ennemis». Affaires à chasser ou à pêcher, les colons trifluviens représentent des proies faciles pour les Iroquois, qui souvent les amèneront en captivité plutôt que de les tuer. Certains captifs, comme François Hertel, le fils du premier colon trifluvien capturé par les Iroquois à l'âge de 16 ans, reviendront et mettront au service de la colonie leur connaissance de la langue et des coutumes acquise pendant leur séjour chez les Iroquois. Les Indiens domiciliés à la mission de La Conception, fondée en 1641, sont fortement touchés par la guerre. La majeure partie des habitants de cette réduction sera dispersée par les Iroquois dès 1642. La mission, déménagée au Cap-de-la-Madeleine en 1663, s'étiolé après 1671.



Jacques Hertel de La Fresnière serait le premier colon de Trois-Rivières. Il y obtint une importante concession de terre dès décembre 1633.

(*Nos Racines*, n° 6, p. 114).

parcouru par leurs ennemis iroquois. Par exemple, en 1656, les Trifluviens aperçoivent sur la rivière Saint-Maurice, 25 canots nipissiriens transportant des hommes, des femmes, des enfants et, bien entendu, des pelleteries. Lieu de rendez-vous hautement fréquenté, Trois-Rivières est également devenu le point de départ des expéditions vers la Huronie. Le 7 juillet 1634, alors que le petit poste est fondé depuis trois jours à peine, plus de 150 canots conduits par des Hurons et des Algonquins accompagnés de Français et de jésuites s'apprentent à le quitter pour les Pays-d'en-Haut.

Pendant huit ans, c'est-à-dire jusqu'à la fondation de Ville-Marie, en 1642, Trois-Rivières reste le

UNE PETITE VILLE COLONIALE

Siège du gouvernement de Trois-Rivières, qui s'étend de Sainte-Anne-de-la-Pérade à Maskinongé sur la rive nord et de Saint-Pierre-les-Becquets à Yamaska sur la rive sud, la petite agglomération jouit d'une organisation administrative complète (un gouverneur particulier, un lieutenant du roi, un major et un tribunal de juridiction royale en première instance). Étant donné ses fonctions sociales, religieuses, d'assistance et de défense, la ville de Trois-Rivières offre des services aux populations rurales environnantes. Entre 1618 et 1650, ce point stratégique de la colonie demeure le lieu privilégié pour la traite. Cependant, à la suite des guerres iroquoises et de la destruction de la Huronie, la ville perd progressivement son importance dans ce domaine au profit de Montréal. À la fin du XVII^e siècle, Trois-Rivières demeure encore à un stade initial de peuplement et le territoire à l'intérieur de l'enceinte urbaine commence à peine à s'élargir. Ce nouveau poste attire très peu d'individus, les immigrants demeurent à Québec ou se dirigent vers Montréal plutôt que de venir dans la paroisse de l'Immaculée-Conception-des-Trois-Rivières. L'officier Louis-Armand de Lam d'Arce, baron de Lahontan, qui

séjourne en Nouvelle-France entre 1683 et 1693, qualifie la ville de «bicoque» «à cause de son peu d'habitants». Comparée aux agglomérations de Québec et de Montréal, qui comptent respectivement 1 900 et 1 300 personnes à la fin du XVII^e siècle, la faiblesse démographique de la ville de Trois-Rivières, qui abrite moins de 200 personnes au recensement de 1681, ne fait aucun doute.

Ville de passage où l'on fait du commerce et retrouve des métiers typiquement urbains (des officiers, des marchands, des artisans, des soldats), la paroisse connaît des difficultés à retenir une population stable. Plusieurs individus n'y sont que de passage : le temps d'un mandat pour les membres des groupes sociaux supérieurs (dirigeants coloniaux, officiers des troupes), pendant l'apprentissage d'un métier, l'exercice d'une fonction ou la durée d'un contrat comme engagé ou domestique. Certains arrivent mariés et repartent au bout de quelques années avec des enfants, vers Québec ou Montréal pour ceux de la classe élevée, ou pour les autres en direction d'une paroisse rurale du gouvernement de Trois-Rivières.

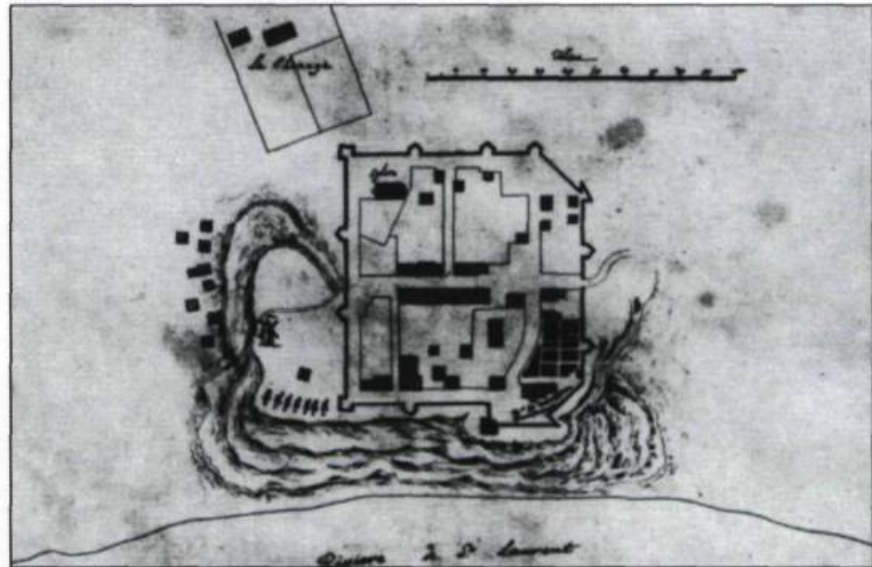
Quant aux gens qui y habitent en permanence, ils semblent très mobiles. Dans une étude démographique (1975), Hubert Charbonneau remarquait que le nombre de personnes qui quittaient le gouvernement de Trois-Rivières y était sept fois plus élevé que celui de Québec. En effet, au XVII^e siècle, la probabilité de devenir voyageurs dans les Pays-d'en-Haut y est trois à quatre fois plus grande que dans les autres gouvernements. Au début du XVIII^e siècle, 54 % de la population masculine de Trois-Rivières a déjà fait au moins un voyage dans l'Ouest. Plusieurs explorateurs, interprètes, officiers et coureurs des bois se retrouvent parmi les Trifluviens, entre autres, Pierre Gaultier de Varennes La Vérendrye, Pierre-Esprit Radisson, Médart Chouart des Groseilliers, Thomas Godefroy, François Marguerie, Charles Le moyne et Nicolas Perrot.

La mobilité de sa population, le mouvement migratoire négatif dans l'ensemble, ainsi que la faible attraction exercée par Trois-Rivières, peuvent s'expliquer par le développement économique bien mince de la ville. Au XVIII^e siècle, seulement deux petites industries seront susceptibles d'attirer et de retenir une population : la fabrication de canots et, plus tard, les forges de Saint-Maurice qui confectionneront des munitions de guerre et des poêles. Toutefois, cette dernière industrie a beaucoup de difficulté à prendre son envol sous le Régime français et recrute souvent ses ouvriers en dehors de la juridiction royale des Trois-Rivières. Quant à l'agriculture, le sol sablonneux de la ville et des alentours y est trop pauvre pour qu'on puisse s'y consacrer sérieusement. Les gens qui désirent cultiver la terre vont plutôt s'installer dans les

paroisses environnantes à Champlain, par exemple, où «les terres sont basses, grasses et bonnes à la culture», comme l'affirme l'ingénieur Louis Franquet dans ses *Voyages et mémoires sur le Canada*, au milieu du XVIII^e siècle.

UN ÉTABLISSEMENT NÉGLIGÉ

Cette ville, loin des arrivages d'immigrants, était selon Franquet «l'établissement le plus négligé» lors de sa visite en 1752. Trois-Rivières, dont la population ne dépasse pas 700 individus sous le Régime français, demeure un gros bourg pendant toute cette période. L'établissement, un des



plus anciens de la colonie, conserve cependant un rôle important en tant que siège du gouvernement des Trois-Rivières et petit centre de services pour les populations avoisinantes. Un modeste commerce de fourrures y subsiste également, assurant ainsi des revenus aux Trifluviens qui effectuent la traite avec les Indiens domiciliés sur la rive sud du fleuve, à Saint-François (Odanak) et à Bécancour (Wôlinak). Au milieu du XVIII^e siècle, Franquet écrivait que la ville était «le rendez-vous le plus fréquenté des nations errantes nommées Têtes de boule, Montagniers et plus communément Gens de terre, qui y viennent faire la traite de leur pelleteries». Plusieurs de ces Amérindiens, qui installaient leurs cabanes à proximité dans les bois, se défaisaient «de la plupart de leurs pelleteries en faveur des habitants» de la ville dès leur retour de la chasse. Cette petite ville coloniale, dont le développement reste limité malgré ses débuts prometteurs, demeure l'étape principale entre Québec et Montréal et subsiste comme lieu de rendez-vous pendant tout le Régime français. ♦

Plan de la ville de Trois-Rivières tracé par M. Denonville, en 1685. (Archives nationales du Canada, NMC-18284).

Sylvie Savoie est historienne et chargée de cours à l'Université de Sherbrooke.